Document d'accompagnement

Pour des travaux de manipulation des sols demandant un *plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement*

Date de la demande : / /

Date de début des travaux : _____

Nom du propriétaire : _____

Durée des travaux : _____

Adresse des travaux : _____

Courriel : _____

N° de téléphone : _____

Autre téléphone : _____

Types de travaux nécessitant un *plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement*

❒	travaux de remaniement des sols dans une **pente moyenne du site supérieure à 25 %;**
❒	travaux relatifs à l'aménagement, la réfection majeure ou l'entretien d'une rue, d'un chemin, d'une route, d'un fossé, d'une allée de circulation pour une **longueur linéaire supérieure à 100 mètres**
❒	le remaniement affectant une **surface de 2 hectares ou plus**
❒	le remaniement affectant une surface **de 1 hectare ou plus à moins de 100 mètres d'un des lac ou cours d'eau** suivants : lacs Memphrémagog, Magog et Lovering, du ruisseau Castle, de la rivière aux Cerises et de la rivière Magog

Ingénieur ou professionnel ayant un diplôme universitaire dans le domaine de l'environnement ou de l'hydrologie responsable du *plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement*

Nom: _____

Adresse: _____

N° de téléphone: _____

Éléments à inclure dans le *plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement* fait par le spécialiste en la matière

- ☑ La description du projet
- ☑ Un plan à l'échelle minimale montrant :
  - ○ la limite du terrain visé
  - ○ l'identification cadastrale
  - ○ l'identification de toutes les parties du site qui seront affectées pendant les travaux notamment les aires à déboiser
  - ○ la localisation, dans un rayon de 100 mètres au pourtour des travaux projetés, de l'ensemble des éléments faisant partie du réseau hydrographique (milieux humides, cours d'eau, lacs), la ligne des hautes eaux, les rives et les distances applicables
  - ○ la localisation des fossés ou du réseau d'égout pluvial ou d'égout unitaire, le cas échéant
  - ○ le sens de l'écoulement des eaux sur le terrain et en aval, le cas échéant
  - ○ la localisation des éléments épurateurs dans un rayon de 5 mètres des travaux projetés, le cas échéant
  - ○ la localisation et la description des mesures temporaires et permanentes prévues pour le contrôle de l'érosion et des sédiments
  - ○ les mesures de revégétalisation ou de plantation prévues pour les zones remaniées
  - ○ le lieu où les déblais seront disposés et le cas échéant, l'autorisation du receveur et le permis applicable
- ☑ La topographie existante du site (courbe de niveau au 2 mètres) et projetée sur l'ensemble des zones touchées par les travaux de remaniement des sols
- ☑ Le niveau moyen de la rue, qui borde le terrain, mesuré en son centre
- ☑ Le calendrier des travaux projetés avec la mention des dates suivantes : l'installation des mesures temporaires, la mise en fonction des mesures permanentes et le retrait des mesures temporaires
- ☑ Toute autre information requise afin d'évaluer l'impact du remaniement des sols et des eaux de ruissellement sur le site (photos, type de sol, etc.)

ANNEXER LE PLAN DE GESTION DES SOLS ET DES EAUX DE RUISSELLEMENT FAIT PAR UN SPÉCIALISTE EN LA MATIÈRE AU PRÉSENT DOCUMENT

Réservé à l'administration
(sceau de la date de réception de la demande)